

NOMBRE DE MEMBRES : EN EXERCICE 23 | PRÉSENTS 15 | ABSENTS EXCUSÉS 08 | VOTANTS 18
OBJET : N° L 25-03/02-06/FI APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

L'an deux mil vingt-cinq, le 17 mars à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Castillon-la-Bataille dûment convoqué le douze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jacques BREILLAT, Maire.

Etaient présents : Jacques BREILLAT, Jean-Claude DUCOUSSO, Josiane ROCHE, Philippe BRIMALDI, Florence JOST, Fernand ESCALIER, Christine JOUANNO, Sylvie LAFAGE, Patrick TRACHET, Quentin CHIQUET FERCHAUD, Valérie LEVERNIER, Pierre MEUNIER, Jean-Pierre DORIAN, Patricia COURANJOU, Jean-Luc BELLEINGUER.

Etaient absents excusés : Jean-François LAMOTHE, Josette MASSARIN donne procuration à Florence JOST, Hicham TARZA, Sophie SEIGUE, Saliha EL AMRANI donne procuration à Fernand ESCALIER, Nicole CAMPANER, Séverine DECROCK donne procuration à Valérie LEVERNIER, Gérard FERAUDET donne procuration à Jean Claude DUCOUSSO.

Le scrutin a eu lieu, Mme Valérie LEVERNIER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

M le Maire présente l'exécution 2024 du Budget de la commune lequel peut se résumer comme suit :

II – PRESENTATION GENERALE				II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 3 346 619,28	G	4 113 937,33
	Section d'investissement	B 2 278 598,95	H	1 818 612,52
		*	*	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 0,00	I	172 000,00
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 441 702,93	J	0,00
		=	=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 6 066 921,16	= G + H + I + J	6 104 549,85
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F 584 953,09	L	749 229,61
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 584 953,09	= K + L	749 229,61
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 3 346 619,28	= G + I + K	4 285 937,33
	Section d'investissement	= B + D + F 3 305 254,97	= H + J + L	2 567 842,13
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 6 651 874,25	= G + H + I + J + K + L	6 853 779,46

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Considérant que M Jacques BREILLAT, maire, s'est retiré au moment du vote du compte administratif,

Le Conseil Municipal élit M. Jean Claude DUCOUSSO pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2024 dressé par le comptable,

Après en avoir délibéré, avec 16 voix pour et 2 abstentions :

APPROUVE le compte administratif 2024

CONSTATE, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats définitifs.

*Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Sous-Préfecture le
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal
Le 17 mars 2025
Le Maire
Jacques BREILLAT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21330108800018

POSTE COMPTABLE : SGC de Coutras

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	35
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	37
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	41
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	45

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	48
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	49
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	54
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	56
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	

Accusé de réception en préfecture 033-213301088-20250318-L25030206FI-D	Sans Objet
Date de télétransmission : 18/03/2025	Sans Objet
Date de réception préfecture : 18/03/2025	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	57
B3.1 - Etat des provisions constituées	58
B3.2 - Etalement des provisions	60
B4 - Etat des charges transférées	61
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	62
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	63
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	64
B7.3 - Etat des emprunts garantis	65
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	66
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	67
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	72
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	73
B11.2 - Liste des établissements publics créés	74
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	75
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	76
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	78
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	79
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

Accusé de réception en préfecture 033-213301088-20250318-L25030206FI-D Date de télétransmission : 18/03/2025 Date de réception préfecture : 18/03/2025

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 238

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 024,20
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 270,18
3	Dépenses d'équipement brut / population	537,07
4	Encours de dette / population (2) (3)	325,22
5	DGF / population	264,85
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	59,74 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	82,23 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	42,28 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	25,60 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	19,37 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	5 625 218,23	5 932 549,85	-269 702,93	A1	37 628,69
Investissement	2 278 598,95	1 818 612,52	(2) -441 702,93	A2	-901 689,36
Dont 1068		547 977,61			
Fonctionnement	3 346 619,28	4 113 937,33	(3) 172 000,00	A3	939 318,05

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	584 953,09	III + IV	749 229,61	B1 164 276,52
Investissement	I	584 953,09	III	749 229,61	B2 164 276,52
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	201 905,21
Investissement	A2 + B2	-737 412,84
Fonctionnement	A3 + B3	939 318,05

- (1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
 (4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
 (5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

Accusé de réception en préfecture
 033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
 Date de télétransmission : 18/03/2025
 Date de réception préfecture : 18/03/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 584 953,09
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	10 210,20
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	2 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	572 742,89
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 749 229,61
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	749 229,61
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 346 619,28	G	4 113 937,33
	Section d'investissement	B	2 278 598,95	H	1 818 612,52

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	172 000,00
	Report en section d'investissement (001)	D	441 702,93	J	0,00

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	6 066 921,16	= G + H + I + J	6 104 549,85
--	-----------------	--------------	-----------------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	584 953,09	L	749 229,61
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	584 953,09	= K + L	749 229,61

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	3 346 619,28	= G + I + K	4 285 937,33
	Section d'investissement	= B + D + F	3 305 254,97	= H + J + L	2 567 842,13
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	6 651 874,25	= G + H + I + J + K + L	6 853 779,46

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		226 858,14
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	37 920,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	268 556,98	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	1 694 227,99	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	6 883,72	0,00
Total des réalisations d'équipement		2 007 588,69	826 858,14
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	209 120,59
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	65 510,60	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		65 510,60	209 120,59
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 2 073 099,29	II 1 035 978,73
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	1 107,54	30 264,06
041	Opérations patrimoniales (8)	204 392,12	204 392,12
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 205 499,66	IV 234 656,18

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	2 278 598,95	II + IV	1 270 634,91
--------------	---------	---------------------	---------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	441 702,93	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	547 977,61

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	2 720 301,88	II + IV + VI + VII	1 818 612,52
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-901 689,36		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	1 026 309,27	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	142 323,90
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 981 074,93	73 Impôts et taxes (sauf 731)	715 651,00
		731 Fiscalité locale	1 785 867,75
		74 Dotations et participations (1)	1 319 242,60
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	266 567,39	75 Autres produits de gestion courante (1)	133 076,18
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	1 531,00	013 Atténuations de charges (1)	5 333,19
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	3 275 482,59	Total recettes de gestion des services	4 101 494,62
66 Charges financières	39 256,63	76 Produits financiers	28,29
67 Charges spécifiques (1)	1 616,00	77 Produits spécifiques (1)	11 306,88
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	3 316 355,22	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	4 112 829,79

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	30 264,06	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	1 107,54
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	30 264,06	TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 107,54

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	3 346 619,28	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	4 113 937,33
---	---------	---------------------	---	---------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	172 000,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	3 346 619,28	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	4 285 937,33
---	-------------	---------------------	---	--------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	939 318,05				
--	-------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	65 510,60	0,00	65 510,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		1 107,54	1 107,54
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	37 920,00	0,00	37 920,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	268 556,98	0,00	268 556,98
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 694 227,99	204 392,12	1 898 620,11
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	6 883,72	0,00	6 883,72
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 073 099,29	205 499,66	2 278 598,95

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	441 702,93
---	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	1 026 309,27		1 026 309,27
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 981 074,93		1 981 074,93
014	Atténuations de produits	1 531,00		1 531,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	266 567,39	0,00	266 567,39
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	39 256,63	0,00	39 256,63
67	Charges spécifiques (9)	1 616,00	10 107,54	11 723,54
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	20 156,52	20 156,52
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 316 355,22	30 264,06	3 346 619,28

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autorité financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

Accusé de réception en préfecture
 033-213301088-20250318-L25030206F1-DE
 Date de télétransmission : 18/03/2025
 Date de réception préfecture : 18/03/2025

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	209 120,59	0,00	209 120,59
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	226 858,14	0,00	226 858,14
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	600 000,00	0,00	600 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	197 508,40	197 508,40
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	10 107,54	10 107,54
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	6 883,72	6 883,72
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		20 156,52	20 156,52
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 035 978,73	234 656,18	1 270 634,91

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	547 977,61
---	-------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	5 333,19		5 333,19
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	142 323,90		142 323,90
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	715 651,00		715 651,00
731	Fiscalité locale	1 785 867,75		1 785 867,75
74	Dotations et participations (8)	1 319 242,60		1 319 242,60
75	Autres produits de gestion courante (8)	133 076,18	0,00	133 076,18
76	Produits financiers	28,29	0,00	28,29
77	Produits spécifiques (8)	11 306,88	1 107,54	12 414,42
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 112 829,79	1 107,54	4 113 937,33

Pour information R002 Résultat positif reporté	172 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		3 075 326,85	2 278 598,95	584 953,09	211 774,81	0,00	2 278 598,95
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	70 720,00	37 920,00	10 210,20	22 589,80	0,00	37 920,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	271 060,00	268 556,98	2 000,00	503,02	0,00	268 556,98
21	Immobilisations corporelles	2 453 146,25	1 694 227,99	572 742,89	186 175,37	0,00	1 694 227,99
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	10 000,00	6 883,72	0,00	3 116,28	0,00	6 883,72
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 804 926,25	2 007 588,69	584 953,09	212 384,47	0,00	2 007 588,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	65 510,60	65 510,60	0,00	0,00		65 510,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		65 510,60	65 510,60	0,00	0,00	0,00	65 510,60
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 870 436,85	2 073 099,29	584 953,09	212 384,47	0,00	2 073 099,29
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	1 107,54		-1 107,54		1 107,54
041	Opérations patrimoniales (6)	204 890,00	204 392,12		497,88		204 392,12
Total des dépenses d'ordre		204 890,00	205 499,66		-609,66		205 499,66
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		441 702,93					
Total des dépenses d'investissement cumulées		3 517 029,78	2 720 301,88	584 953,09	211 774,81	0,00	2 278 598,95

Accusé de réception en préfecture
033-213301688-20250318-L256302061-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		3 517 029,78	1 818 612,52	749 229,61	949 187,65
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 055 718,17	226 858,14	749 229,61	79 630,42
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	666 666,00	600 000,00	0,00	66 666,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 722 384,17	826 858,14	749 229,61	146 296,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	765 663,61	757 098,20	0,00	8 565,41
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	6 900,00	0,00	0,00	6 900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		784 563,61	757 098,20	0,00	27 465,41
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 506 947,78	1 583 956,34	749 229,61	173 761,83
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	783 192,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	22 000,00	30 264,06	0,00	-8 264,06
041	Opérations patrimoniales (8)	204 890,00	204 392,12	0,00	497,88
Total des recettes d'ordre		1 010 082,00	234 656,18	0,00	775 425,82
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		3 517 029,78	1 818 612,52	749 229,61	949 187,65

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	3 075 326,85	2 278 598,95	584 953,09	211 774,81	0,00	2 278 598,95
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	70 720,00	37 920,00	10 210,20	22 589,80	0,00	37 920,00
203 Frais d'études, recherche, développement	70 720,00	37 920,00	0,00	32 800,00	0,00	37 920,00
2051 Concessions, droits similaires	0,00	0,00	10 210,20	-10 210,20	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	271 060,00	268 556,98	2 000,00	503,02	0,00	268 556,98
204111 Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	6 060,00	0,00	0,00	6 060,00	0,00	0,00
204182 Autres org pub - Bât. et installations	0,00	6 056,98	0,00	-6 056,98	0,00	6 056,98
20422 Privé : Bâtiments, installations	265 000,00	262 500,00	2 000,00	500,00	0,00	262 500,00
21 Immobilisations corporelles	2 453 146,25	1 694 227,99	572 742,89	186 175,37	0,00	1 694 227,99
2111 Terrains nus	1 260,00	0,00	0,00	1 260,00	0,00	0,00
2113 Terrains aménagés autres que voirie	602 028,90	223 465,02	112 368,15	266 195,73	0,00	223 465,02
2118 Autres terrains	29 742,42	9 489,25	20 253,15	0,02	0,00	9 489,25
212 Agencements et aménagements de terrains	0,00	30 049,56	93 310,68	-123 360,24	0,00	30 049,56
2131 Bâtiments publics	1 398 359,29	922 134,25	278 965,72	197 259,32	0,00	922 134,25
2151 Réseaux de voirie	70 170,20	258 039,25	3 987,60	-191 856,65	0,00	258 039,25
2152 Installations de voirie	238 133,80	136 851,91	50 035,78	51 246,11	0,00	136 851,91
21531 Réseaux d'adduction d'eau	0,00	12 288,72	0,00	-12 288,72	0,00	12 288,72
2156 Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	0,00	3 358,50	-3 358,50	0,00	0,00
21611 Biens sous-jacents	0,00	4 968,16	0,00	-4 968,16	0,00	4 968,16
2182 Matériel de transport	27 688,00	25 927,48	0,00	1 760,52	0,00	25 927,48
2183 Matériel informatique	7 034,00	5 069,49	0,00	1 964,51	0,00	5 069,49
2184 Matériel de bureau et mobilier	13 723,00	28 199,29	8 597,31	-23 073,60	0,00	28 199,29
2188 Autres immobilisations corporelles	65 006,64	37 745,61	1 866,00	25 395,03	0,00	37 745,61
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	10 000,00	6 883,72	0,00	3 116,28	0,00	6 883,72
231 Immobilisations corporelles en cours	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
238 Avances commandes immo corporelles	0,00	6 883,72	0,00	-6 883,72	0,00	6 883,72
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
Total des dépenses d'équipement		2 804 926,25	2 007 588,69	584 953,09	212 384,47	0,00	2 007 588,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	65 510,60	65 510,60	0,00	0,00		65 510,60
1641	Emprunts en euros	65 510,60	65 510,60	0,00	0,00		65 510,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		65 510,60	65 510,60	0,00	0,00	0,00	65 510,60
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 870 436,85	2 073 099,29	584 953,09	212 384,47	0,00	2 073 099,29
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	1 107,54		-1 107,54		1 107,54
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	1 107,54		-1 107,54		1 107,54
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	1 107,54		-1 107,54		1 107,54
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	204 890,00	204 392,12		497,88		204 392,12
2111	Terrains nus	0,00	150 906,00		-150 906,00		150 906,00
2131	Bâtiments publics	6 890,00	38 986,12		-32 096,12		38 986,12
2151	Réseaux de voirie	0,00	14 500,00		-14 500,00		14 500,00
2186	Cheptel	198 000,00	0,00		198 000,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		204 890,00	205 499,66		-609,66		205 499,66

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	1 183 888,50	0,00	0,00
1201	Rue V Hugo		0,00	0,00	0,00	0,00	885 902,11	0,00	0,00
1202	Vidéoprotection		0,00	0,00	0,00	0,00	153 508,18	0,00	0,00
1301	Tourisme		0,00	0,00	0,00	0,00	5 969,50	0,00	0,00
142	RUE WALDECK ROUSSEAU		0,00	0,00	0,00	0,00	5 739,71	0,00	0,00
74	CASTILLON 2000		0,00	0,00	0,00	0,00	132 769,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1201
LIBELLE : Rue V Hugo
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1	0,00	0,00	A2
			0,00	0,00	0,00	885 902,11
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	885 902,11
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	858 036,90
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	27 865,21
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2
			0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	-885 902,11

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1202
LIBELLE : Vidéoprotection
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1	0,00	0,00	A2 153 508,18
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 760,08
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	4 760,08
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	148 748,10
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	146 551,90
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	0,00	0,00	0,00	126,90
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	2 069,30
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	-153 508,18

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1301
LIBELLE : Tourisme
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1	0,00	0,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	5 830,50
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	5 830,50
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	139,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	139,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	-5 969,50

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 142
LIBELLE : RUE WALDECK ROUSSEAU
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1	0,00	0,00	5 739,71
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	5 739,71
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00		0,00	0,00	5 739,71

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 -5 739,71

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 74
LIBELLE : CASTILLON 2000
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1	0,00	0,00	A2 132 769,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	132 769,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	132 769,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2 12 424,60
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	12 424,60
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	12 424,60
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 -120 344,40

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		3 517 029,78	1 818 612,52	749 229,61	949 187,65
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 055 718,17	226 858,14	749 229,61	79 630,42
1317	Fonds européens	74 000,00	0,00	0,00	74 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	390 633,00	99 249,96	303 704,00	-12 320,96
1322	Subv. non transf. Régions	25 440,00	0,00	0,00	25 440,00
1323	Subv. non transf. Départements	256 163,00	58 054,90	198 099,10	9,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	9 718,00	9 718,50	0,00	-0,50
13258	Subv. non transf. Autres groupements	40 210,00	0,00	0,00	40 210,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	38 437,00	39 259,00	39 388,22	-40 210,22
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	9 000,00	16 651,03	0,00	-7 651,03
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	212 117,17	3 924,75	208 038,29	154,13
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	666 666,00	600 000,00	0,00	66 666,00
1641	Emprunts en euros	666 666,00	600 000,00	0,00	66 666,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 722 384,17	826 858,14	749 229,61	146 296,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	765 663,61	757 098,20	0,00	8 565,41
10222	FCTVA	200 353,00	200 353,93	0,00	-0,93
10226	Taxe d'aménagement	17 333,00	8 707,67	0,00	8 625,33
10251	Dons et legs en capital	0,00	58,99	0,00	-58,99
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	547 977,61	547 977,61	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	6 900,00	0,00	0,00	6 900,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 900,00	0,00	0,00	6 900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 000,00		0,00	
Total des recettes financières		784 563,61	757 098,20	0,00	27 465,41
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 506 947,78	1 583 956,34	749 229,61	173 761,83
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	783 192,00	0,00		
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	22 000,00	30 264,06		-8 264,06
2131	<i>Bâtiments publics</i>	0,00	10 107,54		-10 107,54
28182	<i>Matériel de transport</i>	22 000,00	20 156,52		1 843,48
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	204 890,00	204 392,12		497,88
203	<i>Frais d'études, recherche, développement</i>	198 000,00	197 508,40		491,60
238	<i>Avances commandes immo corporelles</i>	6 890,00	6 883,72		6,28
Total des recettes d'ordre		1 010 082,00	234 656,18		775 425,82

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		4 420 238,00	3 346 619,28	0,00	0,00	1 073 618,72	0,00	3 346 619,28
011	Charges à caractère général (3)	1 181 260,00	1 026 309,27	0,00	0,00	154 950,73	0,00	1 026 309,27
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 995 866,00	1 981 074,93	0,00	0,00	14 791,07		1 981 074,93
014	Atténuations de produits	14 400,00	1 531,00	0,00	0,00	12 869,00		1 531,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	358 660,00	266 567,39	0,00	0,00	92 092,61	0,00	266 567,39
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 550 186,00	3 275 482,59	0,00	0,00	274 703,41	0,00	3 275 482,59
66	Charges financières	41 000,00	39 256,63	0,00	0,00	1 743,37		39 256,63
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	1 616,00	0,00	0,00	3 384,00		1 616,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	18 860,00	0,00			18 860,00		0,00
Total des dépenses financières		64 860,00	40 872,63	0,00	0,00	23 987,37		40 872,63
Total des dépenses réelles		3 615 046,00	3 316 355,22	0,00	0,00	298 690,78	0,00	3 316 355,22
023	Virement à la section d'investissement	783 192,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	22 000,00	30 264,06			-8 264,06		30 264,06
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		805 192,00	30 264,06			774 927,94		30 264,06

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 420 238,00	3 346 619,28	0,00	0,00	1 073 618,72	0,00	3 346 619,28
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		4 248 238,00	4 113 937,33	0,00	0,00	134 300,67
013	Atténuations de charges (3)	4 638,00	5 333,19	0,00	0,00	-695,19
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	169 368,00	142 323,90	0,00	0,00	27 044,10
73	Impôts et taxes (sauf 731)	766 780,00	715 651,00	0,00	0,00	51 129,00
731	Fiscalité locale	1 850 180,00	1 785 867,75	0,00	0,00	64 312,25
74	Dotations et participations (3)	1 351 832,00	1 319 242,60	0,00	0,00	32 589,40
75	Autres produits de gestion courante (3)	105 140,00	133 076,18	0,00	0,00	-27 936,18
Total des recettes de gestion des services		4 247 938,00	4 101 494,62	0,00	0,00	146 443,38
76	Produits financiers	300,00	28,29	0,00	0,00	271,71
77	Produits spécifiques (3)	0,00	11 306,88	0,00	0,00	-11 306,88
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		300,00	11 335,17	0,00	0,00	-11 035,17
Total des recettes réelles		4 248 238,00	4 112 829,79	0,00	0,00	135 408,21
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	1 107,54			-1 107,54
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	1 107,54			-1 107,54

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	172 000,00					
---	-------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 420 238,00	4 285 937,33	0,00	0,00	134 300,67
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		4 420 238,00	3 346 619,28	0,00	0,00	1 073 618,72	0,00	3 346 619,28
011	Charges à caractère général (4)	1 181 260,00	1 026 309,27	0,00	0,00	154 950,73	0,00	1 026 309,27
60611	Eau et assainissement	76 500,00	4 245,97	0,00	0,00	72 254,03	0,00	4 245,97
60612	Énergie - Électricité	200 000,00	193 689,79	0,00	0,00	6 310,21	0,00	193 689,79
60613	Chauffage urbain	103 000,00	117 289,50	0,00	0,00	-14 289,50	0,00	117 289,50
60621	Combustibles	0,00	1 914,00	0,00	0,00	-1 914,00	0,00	1 914,00
60622	Carburants	16 000,00	15 772,28	0,00	0,00	227,72	0,00	15 772,28
60623	Alimentation	91 000,00	103 357,99	0,00	0,00	-12 357,99	0,00	103 357,99
60628	Autres fournitures non stockées	6 850,00	8 951,94	0,00	0,00	-2 101,94	0,00	8 951,94
60631	Fournitures d'entretien	14 300,00	11 305,22	0,00	0,00	2 994,78	0,00	11 305,22
60632	Fournitures de petit équipement	41 000,00	49 453,18	0,00	0,00	-8 453,18	0,00	49 453,18
60633	Fournitures de voirie	7 000,00	5 031,48	0,00	0,00	1 968,52	0,00	5 031,48
60636	Vêtements de travail	10 020,00	8 693,45	0,00	0,00	1 326,55	0,00	8 693,45
6064	Fournitures administratives	6 800,00	5 657,43	0,00	0,00	1 142,57	0,00	5 657,43
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	15 720,00	15 724,52	0,00	0,00	-4,52	0,00	15 724,52
6067	Fournitures scolaires	15 940,00	11 589,02	0,00	0,00	4 350,98	0,00	11 589,02
611	Contrats de prestations de services	1 050,00	2 638,96	0,00	0,00	-1 588,96	0,00	2 638,96
613	Locations	27 350,00	20 557,61	0,00	0,00	6 792,39	0,00	20 557,61
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	49 660,00	43 419,50	0,00	0,00	6 240,50	0,00	43 419,50
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	180,00	0,00	0,00	-180,00	0,00	180,00
615231	Entretien, réparations voiries	55 000,00	56 027,54	0,00	0,00	-1 027,54	0,00	56 027,54
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	10 076,79	0,00	0,00	-10 076,79	0,00	10 076,79
61551	Entretien matériel roulant	12 200,00	13 007,69	0,00	0,00	-807,69	0,00	13 007,69
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 500,00	10 346,97	0,00	0,00	-1 846,97	0,00	10 346,97
6156	Maintenance	36 570,00	51 440,90	0,00	0,00	-14 870,90	0,00	51 440,90
6161	Multirisques	38 000,00	742,81	0,00	0,00	37 257,19	0,00	742,81
6168	Autres primes d'assurance	16 000,00	15 317,11	0,00	0,00	682,89	0,00	15 317,11
618	Divers	18 900,00	8 107,40	0,00	0,00	10 792,60	0,00	8 107,40
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	55 100,00	37 892,35	0,00	0,00	17 207,65	0,00	37 892,35
623	Pub., publications, relations publiques	131 690,00	83 820,00	0,00	0,00	47 870,00	0,00	83 820,00
624	Transports biens, transports collectifs	6 650,00	4 430,00	0,00	0,00	2 220,00	0,00	4 430,00

Accusé de réception de la préfecture
033-213301088-20250318/L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
625	Déplacements et missions	4 260,00	2 363,78	0,00	0,00	1 896,22	0,00	2 363,78
626	Frais postaux et frais télécommunication	38 000,00	29 365,10	0,00	0,00	8 634,90	0,00	29 365,10
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 465,21	0,00	0,00	-465,21	0,00	1 465,21
6281	Concours divers (cotisations)	9 000,00	6 149,48	0,00	0,00	2 850,52	0,00	6 149,48
6282	Frais de gardiennage	0,00	1 231,20	0,00	0,00	-1 231,20	0,00	1 231,20
6284	Redevances pour services rendus	10 000,00	23 077,02	0,00	0,00	-13 077,02	0,00	23 077,02
6288	Autres services extérieurs	42 000,00	37 331,08	0,00	0,00	4 668,92	0,00	37 331,08
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	15 900,00	14 645,00	0,00	0,00	1 255,00	0,00	14 645,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 995 866,00	1 981 074,93	0,00	0,00	14 791,07		1 981 074,93
6218	Autre personnel extérieur	69 190,00	60 815,79	0,00	0,00	8 374,21		60 815,79
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	32 268,78	0,00	0,00	-32 268,78		32 268,78
6411	Personnel titulaire	1 310 546,00	1 006 915,95	0,00	0,00	303 630,05		1 006 915,95
6413	Personnel non titulaire	568 060,00	263 185,89	0,00	0,00	304 874,11		263 185,89
64168	Autres emplois aidés	0,00	77 981,54	0,00	0,00	-77 981,54		77 981,54
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	54 090,00	521 479,82	0,00	0,00	-467 389,82		521 479,82
6470	Autres charges sociales	-6 020,00	16 660,07	0,00	0,00	-22 680,07		16 660,07
648	Autres charges de personnel	0,00	1 767,09	0,00	0,00	-1 767,09		1 767,09
014	Atténuations de produits	14 400,00	1 531,00	0,00	0,00	12 869,00		1 531,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	14 400,00	1 531,00	0,00	0,00	12 869,00		1 531,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	358 660,00	266 567,39	0,00	0,00	92 092,61	0,00	266 567,39
65311	Indemnités de fonction	82 000,00	82 047,75	0,00	0,00	-47,75	0,00	82 047,75
65313	Cotisations de retraite	7 400,00	7 388,67	0,00	0,00	11,33	0,00	7 388,67
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 200,00	7 303,68	0,00	0,00	-103,68	0,00	7 303,68
65315	Formation	1 840,00	620,01	0,00	0,00	1 219,99	0,00	620,01
65316	Frais de représentation du maire	0,00	124,00	0,00	0,00	-124,00	0,00	124,00
6541	Créances admises en non-valeur	11 790,00	0,00	0,00	0,00	11 790,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	12 805,82	0,00	0,00	-12 805,82	0,00	12 805,82
6553	Service d'incendie	65 000,00	67 568,59	0,00	0,00	-2 568,59	0,00	67 568,59
65568	Autres contributions	25 660,00	12 178,98	0,00	0,00	13 481,02	0,00	12 178,98
6558	Autres contributions obligatoires	830,00	0,00	0,00	0,00	830,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318 L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	33 130,00	0,00	0,00	0,00	33 130,00	0,00	0,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	11 700,00	1 771,80	0,00	0,00	9 928,20	0,00	1 771,80
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	94 000,00	65 723,00	0,00	0,00	28 277,00	0,00	65 723,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00	611,88	0,00	0,00	-611,88	0,00	611,88
65818	Autres	0,00	917,26	0,00	0,00	-917,26	0,00	917,26
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	3,22	0,00	0,00	-3,22	0,00	3,22
65888	Autres	18 110,00	7 502,73	0,00	0,00	10 607,27	0,00	7 502,73
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 550 186,00	3 275 482,59	0,00	0,00	274 703,41	0,00	3 275 482,59
66	Charges financières	41 000,00	39 256,63	0,00	0,00	1 743,37		39 256,63
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 000,00	32 523,00	0,00	0,00	-2 523,00		32 523,00
6618	Intérêts des autres dettes	10 000,00	6 733,63	0,00	0,00	3 266,37		6 733,63
6681	Indemnités rbt anticipé emprunt à risque	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	1 616,00	0,00	0,00	3 384,00		1 616,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	1 616,00	0,00	0,00	3 384,00		1 616,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	18 860,00	0,00			18 860,00		0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	18 860,00	0,00			18 860,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		64 860,00	40 872,63	0,00	0,00	23 987,37		40 872,63
Total des dépenses réelles		3 615 046,00	3 316 355,22	0,00	0,00	298 690,78	0,00	3 316 355,22
023	Virement à la section d'investissement	783 192,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	22 000,00	30 264,06			-8 264,06		30 264,06
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00	10 107,54			-10 107,54		10 107,54
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	22 000,00	20 156,52			1 843,48		20 156,52
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		805 192,00	30 264,06			774 927,94		30 264,06

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		4 248 238,00	4 113 937,33	0,00	0,00	134 300,67
013	Atténuations de charges (4)	4 638,00	5 333,19	0,00	0,00	-695,19
6419	Remboursements rémunérations personnel	4 638,00	5 333,19	0,00	0,00	-695,19
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	169 368,00	142 323,90	0,00	0,00	27 044,10
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	2 823,20	0,00	0,00	176,80
70312	Redevances funéraires	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
7032	Stationnement et location voie publique	26 468,00	17 590,80	0,00	0,00	8 877,20
70610	Redevance enlèvement ordures et déchets	0,00	12,00	0,00	0,00	-12,00
7062	Redevances services à caractère culturel	4 500,00	3 823,00	0,00	0,00	677,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	94 500,00	89 398,30	0,00	0,00	5 101,70
70688	Autres prestations de services	19 300,00	0,00	0,00	0,00	19 300,00
70878	Remb. frais par des tiers	21 000,00	27 531,00	0,00	0,00	-6 531,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	100,00	1 145,60	0,00	0,00	-1 045,60
73	Impôts et taxes (sauf 731)	766 780,00	715 651,00	0,00	0,00	51 129,00
73211	Attribution de compensation	570 860,00	570 864,00	0,00	0,00	-4,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	50 190,00	50 697,00	0,00	0,00	-507,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	145 730,00	94 090,00	0,00	0,00	51 640,00
731	Fiscalité locale	1 850 180,00	1 785 867,75	0,00	0,00	64 312,25
73111	Impôts directs locaux	1 774 480,00	1 719 504,00	0,00	0,00	54 976,00
73118	Autres contributions directes	0,00	7 604,00	0,00	0,00	-7 604,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	52 500,00	40 848,70	0,00	0,00	11 651,30
73154	Droits de place	23 200,00	17 911,05	0,00	0,00	5 288,95
74	Dotations et participations (4)	1 351 832,00	1 319 242,60	0,00	0,00	32 589,40
74111	Dotation forfaitaire des communes	364 615,00	351 239,00	0,00	0,00	13 376,00
741121	DSR des communes	414 009,00	414 009,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	78 949,00	92 325,00	0,00	0,00	-13 376,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	333,00	0,00	0,00	-333,00
744	FCTVA	10 016,00	10 016,38	0,00	0,00	-0,38

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
74611	DGD des communes et EPCI	5 500,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
74718	Autres participations Etat	198 234,00	140 247,26	0,00	0,00	57 986,74
7473	Participation départements	73 460,00	0,00	0,00	0,00	73 460,00
74748	Participation autres communes	24 230,00	23 792,66	0,00	0,00	437,34
7478	Participation Autres organismes	144 889,00	75 709,30	0,00	0,00	69 179,70
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	25 800,00	29 824,00	0,00	0,00	-4 024,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	14 209,00	0,00	0,00	-14 209,00
7484	Dotation de recensement	12 130,00	0,00	0,00	0,00	12 130,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	18 546,00	0,00	0,00	-18 546,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	148 992,00	0,00	0,00	-148 992,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	105 140,00	133 076,18	0,00	0,00	-27 936,18
752	Revenus des immeubles	52 320,00	59 368,41	0,00	0,00	-7 048,41
75738	Autres	17 650,00	0,00	0,00	0,00	17 650,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	-9 650,00	8 000,00	0,00	0,00	-17 650,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	44,48	0,00	0,00	-44,48
75888	Autres	44 720,00	65 663,29	0,00	0,00	-20 943,29
Total des recettes de gestion des services		4 247 938,00	4 101 494,62	0,00	0,00	146 443,38
76	Produits financiers	300,00	28,29	0,00	0,00	271,71
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	5,04	0,00	0,00	-5,04
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	23,25	0,00	0,00	-23,25
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	11 306,88	0,00	0,00	-11 306,88
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	2 306,88	0,00	0,00	-2 306,88
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	9 000,00	0,00	0,00	-9 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		4 248 238,00	4 112 829,79	0,00	0,00	135 408,21
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	1 107,54			-1 107,54
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	1 107,54			-1 107,54
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	1 107,54			-1 107,54

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
2690	15/04/2023	400 000,00	300 000,00	485,93	300 000,00	0,00
3452	23/04/2024	400 000,00	590 000,00	3 372,97	400 000,00	190 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		800 000,00	890 000,00	3 858,90	700 000,00	190 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 790 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 790 000,00									
1148	ADMINISTRATION CAISSE DES DEPOTS BANQUE DES TERRITOIRES SA Agence France Locale	06/05/2024 29/09/2023		30/05/2025 10/01/2024	300 000,00 460 000,00	R F	TMP	2,400 4,130	2,400 4,197		A T	X Echéance constante X Echéance constante		A-1 A-1
1807	ADMINISTRATION CAISSE DES DEPOTS BANQUE DES TERRITOIRES SA Agence France Locale	05/05/2024 18/10/2019		30/05/2025 20/10/2020	300 000,00 200 000,00	R F	TMP	2,400 0,130	2,400 0,132		A	X Echéance constante		A-1
2412	SA Agence France Locale	19/07/2021		02/08/2022	230 000,00	F		0,410	0,410		A	X Echéance constante		A-1
2412	SA Agence France Locale	15/11/2022		20/03/2023	300 000,00	V	EURIBOR	2,430	2,461		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 790 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 587 555,35					65 510,42	27 218,39	0,00	13 094,38
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 587 555,35					65 510,42	27 218,39	0,00	13 094,38
1148		0,00	A-1	300 000,00	24,42	R	TMP	2,400	0,00	0,00	0,00	4 220,00
		0,00	A-1	449 240,63	23,83	F		4,197	10 759,37	19 413,28	0,00	4 174,57
		0,00	A-1	300 000,00	24,42	R	TMP	2,400	0,00	0,00	0,00	4 220,00
1807		0,00	A-1	100 329,31	4,83	F		0,132	19 986,69	158,58	0,00	0,00
2412		0,00	A-1	161 985,41	6,67	F		0,410	22 764,36	757,47	0,00	274,88
		0,00	A-1	276 000,00	23,00	V	EURIBOR	2,461	12 000,00	6 889,06	0,00	204,93
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 587 555,35					65 510,42	27 218,39	0,00	13 094,38

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

Accusé de réception en préfecture
 033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
 Date de télétransmission : 18/03/2025
 Date de réception préfecture : 18/03/2025

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 587 555,35	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel de transport et véhicules industriels	8	30/09/2024
V	Subvention d'équipement versées	1	30/09/2024

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		19 420,00	0,00	0,00	19 420,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		19 420,00	0,00	0,00	19 420,00
créances douteuses	31/03/2022	19 420,00	0,00	0,00	19 420,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		19 420,00	0,00	0,00	19 420,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206PI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		19 420,00	0,00	0,00	19 420,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé de réception en préfecture 033-213301088-20250318-L25030206FI-DE Date de télétransmission : 18/03/2025 Date de réception préfecture : 18/03/2025
--

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45401		Intitulé de l'opération : Oksenhendler				Date de la délibération : 19/12/2016	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi		
DEPENSES (a)	42 012,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 012,00	
454101 (2)	2 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 376,00	
454101 Dépenses nouvelles (2)	39 636,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 636,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	42 012,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 012,00	
RECETTES (b)	42 012,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 012,00	
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	42 012,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 012,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	42 012,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 012,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	3 000 000,00	3 000 000,00	68 250,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		74 485,02	-74 485,02
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					3 000 000,00	3 000 000,00										68 250,00	0,00	
InCité	2023	F	INS PACTINTCITE	SOCIETE CREDIT MUTUEL DU SUD OUEST	3 000 000,00	3 000 000,00	6,33	A	F		2,100	F		2,100	-	68 250,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					3 000 000,00	3 000 000,00										68 250,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	92 728,81
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	92 728,81
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 112 829,79
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	2,25

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	0,00	11,00	9,00	1,00	10,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de projet	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 2e classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint adm	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
adjoint adm ppal 1ere classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
adjoint adm ppal 2eme classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
redacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	0,00	12,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique	C	11,00	0,00	11,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique ppal 1ere classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2eme classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maîtrise Principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maitrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal de 2é classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
technicien ppal de 1ere classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM ppal 1ere classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
atsem 1e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
atsem ppal 2e classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00

Accusé de réception en préfecture
033-213301038, 20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Assitant de conservation Ppal de 2e classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint du patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
adjoint du patrimoine ppal 2e classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
assistant conservation 2e classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
assistant conservation principal 2e classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
adjoint d'animation ppal 2eme classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
brigadier	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
brigadier chef principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
gardien brigadier	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		12,00	0,00	12,00	10,00	3,00	13,00
Agent d'entretien	C	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Adjoint technique (cuisine)	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique ppal de 2éme classe (école élémentaire)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maitrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maitrise Principal (cuisine)	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur Général des Services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
adjoint technique (entretien locaux divers)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint technique (police municipale)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint technique (école elementaire)	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
adjoint technique (école maternelle)	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		46,00	0,00	46,00	38,00	4,00	42,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue au cours de l'exercice.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

Appareil de l'Etat
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent d'entretien	C	OTR		0,00	A	CDD PEC
Agent d'entretien	C	OTR		0,00	A	CDD PEC
Chef de projet	A	ADM		0,00	A contrat de proj	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent d'entretien	C	TECH		0,00	A besoin saisonni	CDD
Agent d'entretien	C	TECH		0,00	A remplacement	CDD
Agent d'entretien	C	OTR		0,00	A accroissement t	CDD
Chef de projet & Manager de commerce	A	ADM		0,00	A contrat de proj	CDD
Chef de projet	B	ADM		0,00	A contrat de proj	CDD
Maitre nageur		ANIM		0,00	A contrat de proj	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

Accusé de réception en préfecture
 033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
 Date de télétransmission : 18/03/2025
 Date de réception préfecture : 18/03/2025

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
01/01/2012 - Société anonyme	CRCAM	CRCAM	Personne Morale de Droit Privée	152,45
01/01/2012 -	CRCAM	CRCAM	Personne Morale de Droit Privée	304,88
01/01/2012 -	HLM DU LIBOURNAIS	SOCIETE ANONYME HLM DU LIBOURNAIS	Etablissement Public National	1 524,49
30/09/2019 -	Agence France Locale	SA Agence France Locale		6 800,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
27/03/2023 -	InCité	Etablissement InCité		344 818,49
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS de Castillon la Bataille			SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Accusé de réception en préfecture 033-213301088-20250318-L25030206FI-DE Date de télétransmission : 18/03/2025 Date de réception préfecture : 18/03/2025
--

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	12 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	9 000,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	10 107,54

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-441 702,93
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-106 186,59
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-547 889,52

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	547 977,61
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-547 889,52
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	88,09

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	65 510,60	65 510,60	584 953,09	650 463,69
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	1 034 878,00	229 218,12	749 229,61	978 447,73
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	969 367,40	163 707,52	164 276,52	327 984,04
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-441 702,93			-441 702,93
Affectation au 1068 (C)	547 977,61	547 977,61		547 977,61
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	106 274,68			106 274,68
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				434 258,72

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recettes"
 (2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés
 (3) Mandats et titres émis
 (4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Accusé de réception en préfecture
 03-213301088-20250318-L25030206FI-DE
 Date de télétransmission : 18/03/2025
 Date de réception préfecture : 18/03/2025

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		65 510,60	65 510,60
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		65 510,60	65 510,60
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	65 510,60	65 510,60
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 034 878,00	III 229 218,12
Ressources propres externes de l'année (a)		217 686,00	209 061,60
10222	FCTVA	200 353,00	200 353,93
10226	Taxe d'aménagement (2)	17 333,00	8 707,67
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		817 192,00	20 156,52
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28182	<i>Matériel de transport</i>	22 000,00	20 156,52
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 000,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250318-L25030206FI-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	783 192,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 18

VOTES :

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 2

Date de convocation : 17/03/2025

Présenté par Le Maire (1),
A Castillon-la-Bataille, le 17/03/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire
A Castillon-la-Bataille, le 17/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),

--	--

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/03/2025, et de la publication le 17/03/2025

A Castillon la Bataille, le 17/03/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception en préfecture 033-213301088-20250318-L25030206FI-DE Date de télétransmission : 18/03/2025 Date de réception préfecture : 18/03/2025
--